Ville de Pecquencourt

ARRETE MUNICIPAL N°1304

Ville de Pecquencourt,
place du Général de Gaulle
59146 Pecquencourt

Téléphone : 03.27.94.49.80
E-mail : mairie@pecquencourt.fr
Du lundi au vendredi
de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30

REGLEMENTATION DE CIRCULATION

Le Maire de la Commune de PECQUENCOURT
Vu l'article L 2212-2 du code général des collectivités territoriales
Vu l'intérêt général
Considérant qu'il y a lieu de prendre des mesures de sécurité et de circulation pendant les travaux entrepris par la SMTD (59287 GUESNAIN) dans le cadre de la création d'un parking de covoiturage.

ARRETE

ARTICLE I :

A compter du 03 juillet 2023 et ce jusqu'à la fin des travaux, les stationnements de véhicules légers et de véhicules lourds seront interdits au Hameau d'Anchin.

ARTICLE II :

Les panneaux indicateurs de ces interdictions seront mis en place par les soins de l'entreprise qui en assurera la maintenance tous les jours y compris samedi et dimanche

ARTICLE III :

Les services de police sont chargés chacun en ce qui les concerne de l'exécution du présent arrêté.

Fait à PECQUENCOURT, le 12 juin 2023

Le Maire
Joël PIERRACHE

MAIRIE DE PECQUENCOURT (Nord)

les rubans du Patrimoine
BASSIN MINIER NORD - PAS DE CALAIS PATRIMOINE MONDIAL
Villes et Villages Fleuris LE LABEL NATIONAL DE LA QUALITÉ DE VIE
Les Victoires du Paysage